



UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ.ES

LETTRE D'INFOS MILITANTES DE L'UFR

N° 5

DÉCEMBRE 2019



Chères et chers camarades,

Dans cette période de lutte qui s'annonce intense et dont nous ne connaissons pas encore la durée, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2020. Qu'elle soit une grande année de succès pour nos revendications CGT !

La CGT termine cette année 2019, pleinement engagée dans l'action pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites par points. Toutes et tous seront perdants avec cette réforme de retraite ! Les retraité.es, aussi ! Des attaques sans précédent ont eu lieu contre les séniors : suppression de la demi-part pour les veuf.ves, suppression de la réduction d'impôts de 10 % accordés pour les parents de 3 enfants, gel des pensions, hausse de la CSG. Rien que cela !

Mais Macron continue sa basse besogne avec ses projets de casse des statuts et conventions collectives, et celui du système des retraites issu du Conseil National de la Résistance. Comment pourrait-on imaginer que les retraité.es garderaient leur niveau de pension dans une baisse programmée des futures retraites que percevront les actif.ves ? La victoire syndicale est déterminante contre cette transformation de la société, qui reste encore sociale et solidaire. L'UFR appelle toutes et tous les camarades actif.ves et retraité.es à s'engager pleinement dans la bataille jusqu'au retrait de ce funeste projet.

2020, sera l'année des élections du Conseil d'administration de la Caisse nationale de retraite des agent.es des collectivités locales (CNRACL). Les actif.ves et retraité.es seront appelés à élire leurs administrateur.trices parmi les listes syndicales. Dans le contexte politique actuel, l'enjeu de cette élection est considérable, et le message qui sera adressé au gouvernement fondamental. L'engagement des retraité.es dans cette campagne électorale, se justifie par l'importance des aides du Fonds d'action sociale (FAS) de notre caisse, qui vient en aide aux plus démuné.es. Les syndiqué.es des UFR et des USR CGT sont présent.es partout où leurs participations sont utiles à la société dès qu'il s'agit des questions de santé, de logement,... Quand nous remportons une élection, c'est toute la CGT et au-delà toute la population qui en profite. Alors toutes et toutes et tous ensemble, engageons-nous et remportons ce suffrage.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une syndicalisation qui patine et de la place de première organisation syndicale contestée par la traître CFDT, ni d'une reconnaissance minée par l'abstention. Malheureusement, nous peinons dans la progression des adhésions des retraité.es. La continuité syndicale n'est pas automatique et peu valorisée dans les syndicats. Pourquoi ne pas permettre le développement du syndicalisme des retraité.es en leur permettant d'avoir l'organisation, qui leur convient, en toute convergence et complémentarité de celle des actif.ves ? Les réunions de nos militant.es lors des réunions de remise des cartes doivent être animées dans cet esprit joyeux, convivial, conquérant et uni. Pour peser sur les enjeux, rappelons-nous que la première étape est celle de l'adhésion et 2020 est une année décisive.

L'UFR est avec vous en 2020 et ensemble, nous mettrons en échec les politiques du gouvernement et nous remporterons les élections de la CNRACL.

Didier Louvet - Secrétaire général de l'UFR



DANS NOS RÉGIONS

Le syndicat des retraités des territoriaux individuels des Côtes-d'Armor a pour habitude d'aller au-devant des citoyens, dans les manifs, sur les marchés lors des distributions de tracts ou de signature de pétitions, et nous leur proposons de venir grossir nos

rangs en adhérant à la CGT :

Ouest-France, premier quotidien de France, pas vraiment connu pour ses sympathies envers la CGT et en général pour notre sensibilité, nous aide à syndiquer ! En effet, un journaliste de ce quotidien est venu couvrir l'évènement', suite à l'invitation qui avait été faite, et avec surprise il a repris presque intégralement sous sa signature nos principales revendications et en tout premier lieu, le retrait du projet de réforme des retraites, y joignant une photo des syndiqués groupés sous la banderole du syndicat.



Ce journal est très lu, pour l'actualité locale, et, un lecteur intéressé qui vient d'arriver en Bretagne s'est dit : « Tiens, si je reprenais ma carte ». Il a contacté l'Union Locale de Lamballe qui nous l'a redirigé. Il sera invité à la toute prochaine réunion de reprise des cartes en janvier.

Qu'est-ce qu'on dit ? On dit merci Ouest-France !

Bon, on ne va tout de même pas envoyer un courrier de remerciements à la rédaction du journal !!!

Michel Lavigne

La section Retraités.es de l'UL CGT de Villefontaine a organisé une matinée à thème le 2 décembre sur le sujet des retraites, un sujet tout à fait approprié avant la Grande journée d'action du jeudi 05 décembre. La conférence était présentée par Jean François BEAL.



Dans son exposé, Jean François BEAL a fait apparaître que le système actuel basé sur la solidarité sociale et intergénérationnelle était le meilleur qui puisse exister. Par ailleurs ce système qui est actuellement à l'équilibre d'un point de vue financier ne peut être qu'amélioré en prenant en compte de la situation actuelle de l'emploi. Des solutions sont préconisées par la CGT, l'augmentation générale des salaires, l'égalité salariale hommes-femmes, la ré-industrialisation du Pays, la fin des exonérations patronales ...

Notre intervenant a également fait référence à une modification paramétrique qui changerait certains éléments du système en place, tel l'âge de départ à la retraite, le nombre de trimestres requis...et à une réforme systémique, le projet de retraite par points. Le projet serait toujours en construction, mais nous avons tous conscience que le projet gouvernemental et patronal ne sera pas en faveur d'une majorité de retraités du secteur public et du privé, ainsi que pour la cause féminine. Pour certaines participantes ce projet serait même une nouvelle violence faite aux femmes.

La conférence s'est terminée par un appel à la mobilisation pour la journée du jeudi 05 décembre. Si nous ne voulons pas renoncer à notre modèle social et républicain, nous sommes contraints de réussir des journées revendicatives à venir.

Notre avenir et celui de nos enfants en dépend !

Loin de Montreuil, en Corse, les retraités réunis en intersyndicale à l'UD CGT ont ensemble préparé la mobilisation pour le 5 décembre et la coupure de presse (Corse Matin du 29 novembre) s'en fait l'écho.

Les retraités dans la rue le 5 décembre prochain



Les actuels retraités vont également manifester le 5 décembre. Parce que la réforme des retraites va les toucher, eux aussi.

/DOC. C.-M.

Ils ont coutume de soutenir les mouvements des générations qui sont toujours en activité. Les actuels retraités de la CGT, de FO, de l'Unsa de la CFE-CGC, de la FSU et de la fédération des retraités de la fonction publique sont les actifs de 1989 qui avaient arraché la prime de transport au terme du conflit le plus long que la Corse ait connu.

Le 5 décembre cependant, leur participation ne sera pas que symbolique. "Nous serons en queue de cortège mais nous serons présents et, nous l'espérons, le plus nombreux possible", assure Alex Gonzalez de la CGT qui a pris hier la parole au nom de l'ensemble des participants.

"Actuellement, on tente de monter les salariés les uns contre les autres mais ce que

personne ne sait, c'est que les salariés qui ressortent des régimes spéciaux comme à EDF ou à la SNCF surcotisent. Ils consacrent 43 % de leur salaire à la protection sociale. Dans le régime général, c'est 23 %. Et EDF reverse une partie de ces sommes au régime général tous les ans", rappelle-t-il.

Le tabou des 13 % du PIB

"La réforme actuelle va mécaniquement faire baisser les pensions de la plupart des gens alors qu'il y a encore énormément d'argent dans des fonds de réserve. Même le Cor (conseil d'orientation des retraites) explique que le manque à gagner vient en grande partie de la suppression d'un grand nombre d'emplois publics. Il s'agit

d'un déficit construit, voulu", tonne-t-il.

Rappelant qu'en Corse, la moitié des retraités vivent déjà sous le seuil de pauvreté, les représentants des retraités s'inquiètent. "La réforme actuelle va être préjudiciable à tous ceux qui n'ont pas de carrière linéaire et longue et particulièrement aux femmes. Mais elle va également toucher ceux qui sont partis antérieurement, puisque le gouvernement a déjà annoncé que le montant de toutes les retraites ne doit pas dépasser 13 % du PIB (produit intérieur brut, ndlr)", insiste Alex Gonzalez.

Le 5 décembre, les retraités seront donc, aussi, dans la rue, avec les mêmes revendications que les jeunes générations.

I.L.

Merci pour sa communication à André ALLEGRO, élu à la Commission Nationale de l'UFR et sur la photo, le second en partant de la droite.

VIE NOUVELLE, ça donne la pêche.

Des échanges riches et variés

Vouloir tous les retracer relève de l'impossible tant ils ont été divers ! Mais ça allait de la préparation du 5 décembre et au-delà, au combat contre les idées d'extrême droite, de la défense des services publics au référendum pour préserver notre bien commun Aéroport de Paris, des ultra riches qui se gavent avec Macron aux étudiants qui peinent à survivre, du pouvoir d'achat aux conditions de vie au boulot, du droit à une retraite décente avant d'être complètement usé, de la fraternité qui se conjugue avec la solidarité et à la diversité dans notre CGT.



Une interrogation : Comment garder nos retraité.es syndiqué.es ?

Des syndicats, en Gironde, en Bretagne, à Bourg-en-Bresse ou encore à Montpellier, ont choisi d'abonner tous leurs syndiqué.es retraité.es. Ainsi nos camarades ne restent pas isolés face à un BFM hargneux avec le monde du travail ! D'autres qui ne connaissaient pas le magazine des retraité.es, ont vu qu'il permettait de tisser des liens entre nous et qu'il ouvrait de larges horizons dans tous les domaines de la vie !

Une diversité dans les abonnements

Certains ont choisi d'abonner leur syndicat pour pouvoir faire connaître VIE NOUVELLE et travailler les questions de continuité syndicale.

D'autres ont choisi d'abonner des collègues qui approchent de la retraite, pour les aider à prendre conscience que tout au long de la vie, on a besoin de se défendre et donc de ne pas rester seul à rager contre les saloperies de Macron ! D'autres encore ont choisi avec VIE NOUVELLE de prendre un avant-goût sur la retraite et se mettre en condition pour passer à cette nouvelle étape de la vie. D'autres enfin ont décidé de faire ce cadeau à un membre de leur famille. Ce petit clin d'œil pourra permettre que des parents coupés du monde du travail, retrouvent le goût du « lutter ensemble » ou que, s'ils partagent les choix familiaux, ils bénéficient de plus d'éléments concrets. Une exposante a aussi décidé de renouer des liens avec la CGT.



Une réalité contrastée

D'un côté, des syndicats bien structurés souvent avec une belle ancienneté, de l'autre, de jeunes syndicats ou des syndicats en difficulté qui découvrent notre magazine et son riche contenu. Mais pour tous, un intérêt certain pour VIE NOUVELLE qui porte notre dimension des luttes « retraité.es », en convergence avec les actif.ves.

1 syndiqué.e sur 2 est abonné

Ce chiffre traduit une réalité : c'est une force dans nombre de syndicats qui ouvre des perspectives dans beaucoup de thèmes, à condition de s'emparer de ce bel outil qu'est notre magazine. Quelques 600 à 700 magazines ont été distribués. On peut toutefois commander des exemplaires à VIE NOUVELLE (15 € les 25 N°) pour faire de la prospection, pour diffuser dans les actions et notamment le 5 décembre. Après le XIIème Congrès de la Fédération des Services Publics, on passe des paroles aux actes et on renforce notre CGT, en nombre et en idées.

Jacques a sans relâche promu VIE NOUVELLE et son bilan (provisoire) est des plus de 30 abonnements en trois jours !



Notre fédération, à nouveau frappé par un deuil, vient encore de perdre l'un de ces grands militants.

Louis Pierre EPAILLARD nous a quittés. Il venait de fêter ses 81 ans.

Militant infatigable, il a été le responsable du secteur HLM de notre fédération qu'il contribua à créer. Il fut membre de la CE fédérale puis il accepta rapidement des responsabilités au sein du bureau fédéral, aux finances puis au secteur « droits et libertés ».

Il fut ensuite élu Secrétaire général de notre UFR, avant de transmettre le flambeau à Alain Raymond. Il a mis toute son énergie, lors de ce mandat, pour promouvoir le syndicalisme des retraité.es et défendre leurs revendications.

Louis Pierre était un militant CGT, sincère et profondément humain, fidèle à cette vision des lendemains qui chantent et à la mémoire ouvrière.

Ses qualités ont conduit la Fédération des Services publics à le mandater pour la représenter à l'Amicale de Châteaubriant au côté de Jeannine Marest pour la confédération.

Il représentait la CGT à l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé qui poursuit le combat, qui concourt au travail de mémoire de ces résistants, syndicalistes, fusillés justement parce qu'ils étaient antifascistes et syndicalistes, surtout des dirigeants syndicaux.

Louis Pierre a été très longtemps membre du Conseil d'Administration de cette Amicale et depuis 2018 au Comité d'Honneur. Il a été très longtemps Président du Comité d'Argenteuil.

Engagé syndicalement et politiquement, il était communiste, indéfectiblement attaché à son Parti et à sa section d'Argenteuil dans laquelle il était enraciné. Jusqu'au bout de sa vie, Louis Pierre est resté fidèle à ses engagements de jeunesse.



La Fédération est fière d'avoir compté dans ses rangs un tel militant solide, attachant, infatigable pour défendre les causes justes...et sa longévité militante l'a permis de croiser nos vies et pour certains d'être et de faire partie de « la famille » ... Seule la maladie a su mettre un terme à ses combats.

La Fédération CGT des Services Publics présente toutes ses sincères condoléances à sa famille, ses proches, amis et camarades.

JOURNEES D'ETUDES SUR LA RETRAITE, LA PROTECTION SOCIALE ET LA CONTINUE SYNDICALE EN TERRITOIRE

L'UFR se déplace en territoire à la demande des CFR, CSD, USD, des syndicats afin de faire une journée d'études sur les retraites, la protection sociale et la continuité syndicale. Cette journée s'adresse tant aux retraité.es qu'aux actif.ves.

24 septembre 2019 à Paris	26 septembre 2019 à Rennes
12 novembre 2019 à Strasbourg	14 novembre 2019 à Bagnolet
26 novembre 2019 à Martigues	28 novembre 2019 à Ancemont (Verdun)

Retraites : le gouvernement maintient le cap, les syndicats appellent à durcir la lutte

Le Premier ministre, Édouard Philippe, a annoncé le contenu du projet de réforme des retraites mercredi 11 décembre. Le gouvernement a décidé de rester sourd à la colère des travailleurs et travailleuses en lutte et de passer en force. Plusieurs mobilisations sont prévues dès aujourd'hui.

Dans son allocution, le Premier ministre a confirmé les propositions du rapport Delevoye :

- Report de l'âge à la retraite à 64 ans ;
- Principe de la retraite à point ;
- 1 000 euros minimum, mais seulement en cas de carrière complète.

Il ne remet pas en cause les plafonds des 14 % du PIB consacré au financement, ni des 120 000 euros annuels des salaires soumis à cotisation. Cela dans un contexte où 6 millions de retraitables sont attendus d'ici 2042.

Dès lors, la variable d'ajustement serait la valeur du point et **donc la baisse du niveau des pensions.**

Le gouvernement n'hésite pas à tenter la division des salariés, y compris dans la même entreprise et la même profession.

Pour les jeunes qui entreront sur le marché du travail à partir de 2022, la réforme leur sera

appliquée intégralement. Pour les travailleurs et travailleuses nés avant 1975, la réforme ne leur sera pas applicable tandis que celles et ceux nés à partir de 75 verront leur retraite calculée sur deux régimes : le taux plein pour la carrière effectuée avant 2025 et la retraite à point pour la carrière effectuée après cette date butoir.

Par ailleurs, **le gouvernement confirme la suppression des 42 régimes spéciaux et particuliers** tout en précisant que certains secteurs bénéficieraient d'un traitement adapté. Des mesures dérogatoires sur l'âge de départ pour les métiers « régaliens » et dangereux seraient ainsi prévues. Les autres métiers seront intégrés au régime universel.

À la CGT, nous revendiquons la prise en compte de la pénibilité du travail par des départs anticipés avant 60 ans pour les salariés du privé comme du public.

Édouard Philippe a par ailleurs annoncé que la mise en œuvre de la réforme sera confiée aux « partenaires sociaux », qui devront en gérer les conséquences pour l'ensemble de la population, et ce sous le contrôle des orientations budgétaires du gouvernement. Il semblerait que **le gouvernement s'apprête à passer en force en légiférant, par ordonnance et décrets, des arbitrages essentiels pour l'avenir de nos retraites.**



L'activité de l'UFR à venir :

❖ 14 janvier 2020 : remise des cartes aux retraité.es Saint-Brieuc	❖ 16 janvier 2020 : Journée d'étude (Deux-Sèvres)
❖ 23 janvier 2020 : AG de la section retraité.es de Paris	❖ 24 janvier 2020 : AG territoriaux Roubaix
❖ 29 et 30 janvier 2020 : comité général UCR	❖ 30 janvier 2020 : Colloque UCR Les retraités et le monde du numérique
❖ 31 janvier 2020 : Bureau	❖ 11 et 12 février 2020 : Collectif Protection Sociale et retraite
❖ 21 février 2020 : Bureau	❖ 27 février 2020 : Journée d'étude Perpignan
❖ 16 mars 2020 : Bureau	❖ 17 mars 2020 : Commission Nationale

A confirmer :

28 janvier 2020 : Journée d'étude Ville de Lyon

04 février 2020 : Journée d'étude CSD 69